



*Institut de Biologie, Paris Seine
Labo TERBIO (Carré/Teyssset)
9, Quai St Bernard, Boîte courrier 24,
75252 Paris Cedex 05*

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 Février 2021

MEMBRES DU BUREAU

Président : Bernard Dujon, Paris : bernard.dujon@pasteur.fr

Vice-président.e.s :

- Beatrice Turcq, Bordeaux : beatrice.turcq@u-bordeaux.fr
- Clément Carré, Paris : clement.carre@gmail.com

Secrétaire Générale : Annie Sainsard-Chanet, Gif-Orsay : annie.sainsard@gmail.com

Trésorier : Cyril Sarrauste de Menthière, Montpellier, Cyril.Sarrauste@igh.cnrs.fr

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Dom Helmlinger : dominique.helmlinger@crbm.cnrs.fr

Claudie Isnard: isnard.claudie@gmail.com

Sarah Lambert : sarah.lambert@curie.fr

Anne-Marie Martinez : anne-marie.martinez@igh.cnrs.fr

Catherine Montchamp-Moreau : catherine.montchamp@egce.cnrs-gif.fr

Alain Nicolas : alain.nicolas@curie.f

Frédérique Peronnet : Frederique.Peronnet@upmc.fr

Gwenael Ruprich-Robert : gwenael.ruprich-robert@parisdescartes.fr

Dominique de Vienne : devienne@moulon.inra.fr

Michel Werner : michel.werner@ijm.fr

Etaient présents : Isabelle Busseau, Clément Carré, Karine Dubrana, Bernard Dujon, Pierre Grognet, Guy-Franck Richard, Dom Helmlinger, Claudie Isnard, Bernadette Limbourg-Bouchon, Catherine Montchamp-Moreau, Annie Sainsard-Chanet, Cyril Sarrauste de Menthière, Béatrice Turcq, Dominique de Vienne, Charles White.

Excusés : Pierre Devaux, Sarah Lambert, Xavier Montagutelli, Alain Nicolas, Gwenael Ruprich-Robert, Sophie Gad-Lapiteau, Jean Luc Souciet, Michel Werner.

Cette assemblée générale concerne l'exercice 2020

Président de séance : Bernard Dujon

Secrétaire de séance : Annie Sainsard-Chanet

Rapport moral du Président

Bernard Dujon fait un court bilan de l'année écoulée. Il s'agit d'une année marquée par la pandémie et une partie des activités prévues n'a pu avoir lieu. L'annulation de la plupart des congrès a considérablement restreint les demandes de bourses et l'attribution de prix SFG.

Le colloque SFG/SFBBM « Genetic Code, Evolution and Engineering » prévu se tenir les 26-28 mars 2020 à Strasbourg a été annulé et sera peut-être repris plus tard.

Le colloque « Levures, Modèles et Outils LMO14 » au cours duquel devait avoir lieu la remise de la médaille « André Goffeau » n'a pas eu lieu, il est reporté en novembre 2021

Quelques activités ont été néanmoins réalisées, en particulier la journée « ARN virtual but so Real » qui s'est tenue le 4/12/2020. Cette journée organisée par Clément Carré dans le cadre du Master « Biochimie et Génétique de l'ARN » et par la SFG a rencontré un grand succès (voir plus loin). Ce modèle de rencontre est à retenir pour le futur.

L'avenir 2021 est difficile à prévoir. Si la situation s'améliore, les colloques prévus (voir plus loin) pourront avoir lieu en présentiel, sinon il faudra s'adapter. L'expérience de la journée « ARN virtual but so Real » montre qu'un colloque en visio peut avoir une large audience et être très positif.

Rapport moral approuvé à l'unanimité

Rapport financier du Trésorier

Cyril Sarrauste présente le bilan financier 2020 et le budget prévisionnel 2021 (joint).

L'état des comptes au 31/12/2020 était de 21 940,88€ sur le compte courant et de 20 452,33€ sur le livret A.

Les postes de dépenses dont le total est de 8 242,91€ concernent :

- 4 prix communications attribués à de jeunes chercheurs lors du colloque « ARN virtual »: 400 € .
- la facture du colloque « Code génétique » : 1716 € (frais engagés qui n'ont pas pu être récupérés)
- frais de communication : 596,25€ (faire part du décès de J. Beisson)
- frais de fonctionnement et divers : 473,27€ (frais de compte BNP, web assurance MAIF, voyages de membres du bureau organisateurs de colloques)

- Versement de 4040€ à l'ICTE pour l'organisation de son congrès 2020. (Il faut noter que depuis 2012, il nous restait 7 663,30€ en gestion, provenant de l'association de la SFG à l'organisation d'un colloque ICTE cette année là)
- Le prélèvement frauduleux sur le compte SFG : 496,68€.

Les principales différences avec le budget 2019 : Reversement de 4040€ à l'ICTE, absence d'attribution de bourses de voyage, faible nombre de prix SFG décernés cette année.

Les recettes qui s'élèvent à 4 844,35€ proviennent de

- Cotisations : 4 210 € pour 53 adhésions individuelles régulières, 2 adhésions étudiantes, 38 adhésions d'équipe
- Fraudes remboursées : 634,35€

Concernant le budget prévisionnel 2021, seules les dépenses incompressibles (620,43€) sont mentionnées. Les recettes prévues (3 900€) sont celles provenant des cotisations individuelles et équipes (si les adhésions 2020 sont reconduites en 2021)

Le budget 2020 et le budget prévisionnel 2021 sont adoptés à l'unanimité.

Point sur les cotisations

Nous avons instauré cette année un tarif réduit pour une adhésion équipe.

Le nombre d'adhésions équipe est de 38.

Le nombre d'adhérents individuels est de 2 « tarif étudiant », 53 « tarif régulier » et 31 inscrits conjointement à la SFG et au colloque « code génétique ». Il est vraisemblable qu'un grand nombre de ces derniers ne renouvellent pas leur adhésion 2021.

Comme l'année dernière, on doit constater que le nombre d'adhérents est trop faible.

Il est décidé d'améliorer l'appel à cotisations : Un 1^{er} appel sera fait la 2^{eme} quinzaine de janvier en insistant sur le fait que les cotisations doivent être envoyées durant le 1^{er} trimestre et non tout au long de l'année afin de faciliter le travail de trésorerie. Cet appel à cotisations pourra être renouvelé auprès des adhérents qui n'auront pas reconduit leur cotisation.

Bernard Dujon fait remarquer que le nombre d'adhérents est très hétérogène suivant la localisation géographique : 50 adhérents à Paris, 13 en région parisienne (hors Gif-Orsay), 39 à Montpellier (remarquable), 8 à Clermont-Ferrand mais seulement 12 à Gif/Orsay, 2 à Toulouse, 2 à Marseille, 3 à Bordeaux, 3 à Strasbourg-Illkirch... alors que ce sont des centres où la génétique a historiquement eu et a toujours actuellement une place importante.

Il est demandé aux adhérents de ces régions de faire de l'information auprès de leurs collègues et d'y prévoir des actions type « Journées SFG ».

Actions de l'année 2020

- **Colloque « ARN virtual but so Real »** qui s'est tenu le 4/12/2020. Comme dit plus haut, cette journée a rencontré un grand succès. Des masters autres que « Biochimie et Génétique de l'ARN » de Sorbonne Université se sont associés à cette journée, en particulier des masters de Bordeaux : 7 intervenants, total 130 participants. Quatre prix « communication orale » SFG ont été décernés aux 4 étudiants qui ont fait une présentation orale.

- **Adhésion de la SFG à Biogée** (<http://www.biogee.org/>)

Cette Fédération regroupe 52 institutions dont 6 Académies, 32 sociétés scientifiques, 10 associations liées à l'enseignement, 4 fondations. Elle a pour président Marc-André SELOSSE. Nos 2 représentants sont Béatrice Turcq et Cyril Sarrauste.

Béatrice Turcq fait un CR de l'AG de Biogée qui s'est tenue le 12/12/2020 et à laquelle elle a participé.

Les objectifs de Biogée sont de rendre visibles l'ensemble des disciplines des Sciences de la Vie et de la Terre, d'être reconnue comme un interlocuteur auprès des instances décisionnelles et d'être une force de proposition en ce qui concerne le monde de la recherche et de l'enseignement. Biogée souhaite contribuer à la formation des enseignants et à l'élaboration des programmes du primaire et du secondaire.

La fédération a également pour projet la mise en place des « Journées Biogée ». Celles-ci devraient se dérouler sur le modèle des « Journées de l'Histoire » qui ont lieu chaque année à Blois et des « Journées de la Géographie » qui ont lieu à St Dié des Vosges. L'évènement aurait lieu à l'automne 2021 dans la ville du Mans en partenariat avec les éditions Actes Sud.

Deux articles ayant trait à la Covid ont été envoyés au Figaro et au JDD. Il s'agit d'articles « grand public ». Notre rôle au sein de cette fédération est d'y introduire des éléments de génétique. Ceci pourrait se faire par la rédaction d'articles. Il est décidé de proposer à Biogée un court texte sur « Qu'est-ce qu'un variant ? »

- **Adhésion de la SFG au CoSSAF** (Collège des Sociétés Savantes Académiques de France, <https://societes-savantes.fr/>).

L'Assemblée constituante du Collège a eu lieu le 6/02/2021. La création de ce Collège est l'aboutissement d'un travail de 2 ans au sein de la SOCADAD où une cinquantaine de sociétés savantes couvrant un large spectre de disciplines (Sciences et Technologies, Humanités et Sciences du Vivant) ont travaillé ensemble (le travail de Patrick Lemaire au sein de ce groupement est noté).

Notre représentant titulaire est Dom Helmlinger. Béatrice Turcq est suppléante. Tous deux étaient présents lors de l'Assemblée constituante. Dom Helmlinger en fait le CR.

Les principes du Collège sont notamment les suivants :

- subsidiarité: le Collège n'a pas compétence à agir dans les domaines d'action des sociétés
- indépendance vis à vis du pouvoir politique : association régie par la loi 1901, volonté unanime de ne pas de devenir un corps de lobbying politique
- ne prendre la parole qu'à partir de faits et données étayées
- ouverture sur la société civile (journalistes, professeurs du secondaire, industriels décideurs politiques et économiques ...), diffuser des travaux et avis concernant des sujets d'importance
- transdisciplinarité.

Ses actions prioritaires :

- Valoriser le Doctorat
- Mettre en place un annuaire afin qu'entre autres, les media ait un canal d'information direct et documenté sur des sujets scientifiques d'importance pour la société
- Mettre en place des actions favorisant l'interdisciplinarité
- A plus long terme, devenir éditeur
- Réfléchir et peser sur les critères d'évaluation de la recherche (HCERES...)

Les statuts, le règlement intérieur et les compositions du CA et du bureau sont consultables ici : <https://societes-savantes.fr/qui-sommes-nous/>

- La SFG (représentée par Dom Helmlinger, suppléante : Beatrice Turcq) est membre actif du COSSAF (être membre actif veut dire à jour de cotisation; la cotisation dépend de la taille de la société, 100€ pour une société de 2 à 200 membres)
- Les représentants des sociétés membres votent au nom de la société qu'ils représentent, chaque société dispose d'une voix quel que soit sa taille. Leur mandat est de 3 ans renouvelable sans limitation
- Prises de position du CoSSAF (extrait du règlement intérieur): Un groupe de membres du Collège peut soumettre à la Présidence du Collège une proposition de prise de position publique. La Présidence met cette proposition au vote des membres actifs et fixe un délai de réponse qui ne peut être inférieur à une semaine. Le vote électronique est admis. Si cette proposition recueille l'unanimité des votes exprimés des membres actifs participant au suffrage, hors abstentions, la prise de position est signée du Collège lui-même. Si la proposition ne recueille pas l'unanimité des suffrages des membres, elle peut être portée par le collège à condition de recueillir l'unanimité des votes exprimés, hors abstention, du Conseil d'administration. La prise de position est alors signée des membres qui la soutiennent.

Concernant la SFG, Dom Helmlinger consulte le CA de la SFG pour tout vote. Dom Helmlinger transmettra au CA de la SFG, lors de l'AG, un compte-rendu des différentes prises de position du CoSSAF auxquelles la SFG a participé dans l'année écoulée.

Voici la liste des actions de la CoSSAF soutenues par la SFG en 2020 :

30/03/2020: Lettre ouverte au MSRI sur l'impact de la fermeture des laboratoires de recherche publics sur les personnels les plus fragiles et sur l'avancée des projets.

09/04/2020: Soutien à Fariba Adelkhah.

15/04/2020: Soutien à l'ERC suite à la démission de son Président.

24/04/2020: Signature d'une tribune demandant la mise en place d'un plan de relance de la recherche suite au confinement.

02/06/2020: Signature d'un texte au sujet de la LPPR, à l'attention de la ministre MESRI, à l'initiative de la SFP.

17/06/2020: Amendement et signature d'une demande d'un plan de relance recherche publique post-COVID

27/08/2020: Signature d'un texte visant à interpeller les parlementaires en amont de la discussion de la LPPR, avec une série de propositions d'amendements. Le texte est le plus pragmatique et non-partisan possible, dans le but d'obtenir des avancées, même infimes.

05/10/2020: Enième tribune interpellant les parlementaires au sujet de la LPPR. La question de l'intégrité scientifique et plus généralement de la relation entre science et société, peu développée dans le texte de loi, est mis en avant.

31/10/2020: Signature d'un communiqué de presse concernant 3 amendements sénatoriaux sur les libertés académiques et la CNU apparus tardivement dans la LPPR.

Actions prévues en 2021.

- Une journée qui s'appuierait sur des masters et qui serait centrée sur une thématique particulière comme cela s'est fait pour la journée « ARN virtual but so real ». Il est possible de reprendre la thématique « ARN » mais il serait aussi souhaitable de pouvoir diversifier les thèmes. Appel à volontaires ! Plusieurs suggestions sont avancées : contacter Anne Marie Martinez qui organise déjà un cycle de conférences avec des étudiants, voir s'il est possible d'organiser une telle journée dans le cadre du DIF (proposition de Clément Carré qui se charge du contact)

- Le colloque « Méiose » co-organisé par Bernard de Massy/Thomas Robert et la SFG. Il aura lieu en visio les 6/7/8 avril 2021. Le site web est ouvert : <https://premc.org/pdsm2021/>

- Participation au colloque annuel de la SFBBM prévu se dérouler en présentiel à la Faculté de Pharmacie à Paris les 27/28 mai 2021. La SFG est responsable de la session « Modification des ARNs/épitranscriptomique » avec Denis Lafontaine comme orateur invité. Chaque session aura aussi 2-3 présentations courtes sélectionnées d'après les résumés reçus.

- Participation au congrès « CRISPR et Médecine Translationnelle », initialement prévu les 19/20 novembre 2020, devrait se dérouler en présentiel les 18/19 Novembre 2021 à Bordeaux

- L'organisation d'une journée annuelle SFG avait été retenue lors de la dernière AG. Cette journée devait avoir lieu dans des villes de province différentes chaque année en collaboration avec les Ecoles Doctorales concernées. En 2020, elle devait se tenir à Clermont Ferrand, ce qui n'a pu se faire à cause de la crise sanitaire. Charles White propose donc un autre format : l'organisation d'un cycle de séminaires en visio faits par les étudiants en thèses. Cette idée est accueillie favorablement. Bien qu'aucune décision ne soit prise, il est décidé de réfléchir aux détails pratiques de cette

proposition : « choix » des étudiants, fréquence des séminaires, attribution de prix ? Charles White est chargé de prendre l'initiative de cette formule.

- Il est décidé de prendre contact avec la FFGH (Fédération Française de Génétique Humaine qui regroupe 10 associations dont la SFGH) afin de voir s'il est possible d'organiser des actions communes. Cyril Sarrauste se charge de ce contact.

Site de la SFG

Le « nouveau » site de la SFG devrait voir le jour très prochainement

Questions diverses

Annie Sainsard-Chanet mentionne la parution de 2 documents très instructifs sur l'histoire de la génétique et de son enseignement à Paris

- « La construction d'une discipline universitaire : la génétique à la faculté des sciences de Paris » de Odile Ozier-Kalogeropoulos et Denise Cabet-Busson. Histoire de la recherche contemporaine, 2020, tome IX, n°1, CNRS Editions (<https://journals.openedition.org/hrc/>)

- « Une personnalité mosaïque entre légende et réalité : Piotr P. Slonimski » de Marguerite, Ed Amalthée

Bernard Dujon
Président de la SFG

Annie Sainsard-Chanet
Secrétaire Générale de la SFG

